

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/376.../F/2022-2023 POUR LA FOURNITURE DES DES PEINTURES POUR LA REHABILITATION PAR RETOUCHE DES BATIMENTS A L'HOPITAL DE DEUXIME REFERENCE DE NGOZI

Date de publication : 16 / 03 / 2023

Date d'ouverture des offres : 07 / 04 / 2023

L'Hôpital de deuxième référence de Ngozi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture des peintures pour la réhabilitation par retouche des bâtiments de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. OBJET

Le marché est constitué d'un (1) lot et ce lot doit être au complet, la commande est unique.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi, exercice 2022-2023.

3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics.

La livraison sera unique et se fait dans 30 Jours après la réception de la lettre de commande signée par toutes les parties.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 15heures 30', Heure locale (GMT + 2) au Secrétariat de Direction de l'Hôpital.

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et l'autre moitié au compte n°702-90063-03 ouvert à l'Interbank Burundi au nom de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi.

6. GARANTIE BANCAIRE DE SOUMMISSION

La garantie bancaire de soumission exigée est la suivante :

- Lot n°1 : 675 000 BIF

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DES PEINTURE POUR LA REHABILITATION PAR RETOUCHE DES BATIMENTS DE L'HOPITAL DE DEUXIEME REFERENCE DE NGOZI** ». Les offres sont à présenter en langue française et établies en 3 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) en copies.

8. VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 07./04 / 2023 à 9 h30min. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 07./04 /2023 à 10 heures précise en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi en date et heure ci haut mentionnées. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP assiste à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

11. DELAI ET LIEU D'EXECUTION

La commande est unique et sera exécuté dans une période d'un (1)mois , les prix resteront fixes sur toute cette période.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale. Les prix restent fixes (invariables) sur cette période

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : l'offre administrativement et techniquement conforme et moins disante dont le soumissionnaire a été qualifié.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des articles conformément à l'offre.

La réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP sera représentée dans cette séance.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi au plus tard 10 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Ngozi, le 10 / 03 / 2023

LE MEDECIN DIRECTEUR DEL'HOPITAL
DE DEUXIEME REFERENCE DE NGOZI

Dr Guillaume NTAWUKURIRYAYO

